

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C SEANCE DU 27/04/2026

= := := :=

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

Convocation du 15/04/2026

Affichage le 15/04/2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le Lundi 27 Avril 2026, à 19 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de RUE (Somme), s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sur convocation et sous la présidence du maire.

Présents :

DUFRENOY Christophe – Maire

BOULONGNE Agnès, MANIER Yves, CAROUGE Gisèle, SAISON Laurent – Adjoints

LECOUTRE Gilles, DELABIE Chantal, BELPAUME Bertrand, SALLE Christine, BRIOIS Xavier, LECLERCQ Stéphanie, AVISSE Sylvie, LECLERCQ Valérie, LENGAGNE Alexandre, BOUCHER Séverine, DAILLY Julien, BIETS Elodie, LEBLOND François, DARAS Dominique, GOUESBIER Odile, QUENEHEN Magali, DELARUE Dominique, PARANT Régis - Conseillers Municipaux

Représentés par procuration :

LECLERCQ Stéphanie par LECLERCQ Valérie, DELARUE Dominique par PARANT Régis

Absent excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : LEBLOND François.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2026 - Note de présentation brève et synthétique - DL2643

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget 2026 pour la Commune. Elle est disponible sur le site internet de la collectivité (www.villederue.fr).

Le budget principal 2026 de la Commune s'élève à 7 164 535,09 €, répartis à raison de 3 897 541,53 € en section de fonctionnement et 3 266 993,56 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 897 541,53 €. Elle est caractérisée par la volonté de maîtrise de la dépense publique dans un contexte de décélération de l'inflation.

1.1. Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution BP25 / BP26
011- Charges à caractère général	1 715 101 €	1 573 627,96 €	- 8 %
012 – Charges de personnel	1 634 600 €	1 742 765 €	+ 7 %
014 – Atténuations de produits	5 000 €	0 €	- 100 %
65 – Autres charges de gestion courante	373 453 €	326 937,14 €	- 12 %
66 – Charges financières	33 199 €	27 573,91 €	- 17 %
67 – Charges exceptionnelles	7 500 €	3 500€	- 53 %
68 – Dotations aux provisions	100 073 €	100 007,11 €	0 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 868 926 €	3 774 561,12 €	- 2 %
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	106 641 €	122 980,41 €	+ 15 %
TOTAL	3 975 567 €	3 897 541,53 €	-2 %

Les charges à caractère général (Chapitre 011), regroupant l'ensemble des dépenses courantes de la Ville nécessaires au fonctionnement des services. Le niveau de service est maintenu et les lignes budgétaires permettent de suivre le programme d'entretien des biens de la collectivité (voirie, bâtiments, patrimoine).

Les charges de personnel (Chapitre 012) sont estimées à 1 742 765 € soit 7 % de plus que pour 2025. Cette hausse s'explique par l'évolution des carrières (Effet G.V.T. : Glissement Vieillesse Technicité), le recrutement de contrats saisonniers, mais aussi l'augmentation des charges dont la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales, avec une augmentation de 3 points du taux, entre 2025 et 2028).

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », évalué à 326 937,14 €. Il comprend les indemnités des élus, les contributions obligatoires (PNR, PAH), la subvention de fonctionnement allouée au budget du CCAS, la contribution au SDIS, les subventions aux associations.

Les charges financières (Chapitre 66) diminuent de 17 % (baisse des intérêts réglés à échéance). La provision pour charges exceptionnelles (Chapitre 67), qui concerne les annulations de titres sur exercices précédents et les charges exceptionnelles, diminue de 53 % par rapport à 2025.

Les dotations aux provisions (Chapitre 68) pour les contentieux en cours et créances à risque sont stables à hauteur de 100 073 €.

Les dotations aux amortissements augmentent de 15 % par rapport à 2025 pour passer à 122 980,41 €. Hausse consécutive à de nouveaux amortissements sur des travaux ou acquisitions réalisées en 2025.

1.2. Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution BP25 / BP26
013 – Atténuation de charges	83 500 €	48 500 €	- 42 %
70 – Produits des services	206 457 €	237 082,71 €	+ 15 %
73 – Impôts et taxes	197 820 €	247 759 €	+ 25 %
731 – Fiscalité locale	1 581 500 €	1 630 000€	+ 3 %
74 – Dotations et participations	1 113 333 €	1 181 704,70 €	+ 6 %
75 – Autres produits de gestion courante	116 500 €	150 000€	+ 29 %
76 – Produits financiers	100 €	200 €	+ 100 %
Recettes réelles de fonctionnement	3 299 210 €	3 495 246,41 €	+ 6 %
R002 (Résultat reporté)	676 357 €	402 295,12 €	- 41 %
TOTAL	3 975 567 €	3 897 541,53 €	- 2 %

Les prévisions pour atténuations de charges (remboursements de charges ou sur rémunération du personnel) diminuent de 42 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Chapitre 70, Produits des services, qui regroupe les coupes de bois, concessions funéraires, redevances d'occupation du domaine public communal, régies, remboursement de salaires des budgets annexes, attributions de compensation, augmente légèrement (+ 15%).

La nomenclature budgétaire M57 a modifié la répartition des comptes entre les chapitres 73 et 731. Globalement les recettes pour les impôts, taxes et fiscalité directe augmentent de 6 %.

Les dotations et participations de l'Etat (Chapitre 74) augmentent pour 2026 de 6 %.

Le Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » qui comprend les redevances et loyers et autres produits divers augmente de 29 %.

Le Résultat reporté de 2025 est 41% inférieur à celui de 2025.

2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 3 266 993,56€. Elle est bâtie pour répondre aux projets 2026 de la municipalité. Elle augmente de 9 % par rapport au budget primitif 2025.

2.1. Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution BP25 / BP26
16 – Emprunts et dettes	135 067 €	88 387,76 €	- 35 %
20 – Immobilisations corporelles	160 000 €	4106,59 €	+ 157 %
204 – Subventions d'équipement versées	380 167 €	440 854,30 €	+ 16 %
21 – Immobilisations corporelles	1 392 201 €	1 201 874,91 €	- 14 %
23 – Immobilisations en cours	740 000 €	1 125 000 €	+ 52 %
Total des dépenses réelles d'investissement	3 003 026 €	3 266 993,56€	+ 9 %
TOTAL	3 003 026 €	3 266 993,56€	+ 9 %

Le chapitre 20 – Immobilisations corporelles regroupe les frais d'études, les projets prévues sont (liste non exhaustive) :

- Etude sur le Beffroi,
- Etude AMO pour le projet de médiathèque,
- Etudes préalables et AMO PVD,
- Etudes friches des sucreries du Marquenterre,
- Etudes terrains SNCF,

Les prévisions pour le chapitre 204 – Subventions d'équipement versées, augmentent par rapport à l'exercice précédent, les projets prévus sont (liste non exhaustive) :

- Aides à l'habitat dans le cadre de l'OPAH,
- Effacement des réseaux route du Crotoy,
- Travaux de voiries communautaires,
- L'acquisition de produits connectés,

Le chapitre 21 – Immobilisations corporelles regroupe lui les projets suivants (liste non exhaustive) :

- L'achat de terrains ou immeubles,
- Travaux de reprise de tombes,
- Des plantations,
- Des jeux pour enfants,
- Des travaux d'accessibilité sur l'église (accès),
- Des travaux de voirie,
- L'installation de défenses incendie
- L'acquisition de matériel pour les services techniques,
- L'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes du Beffroi

Le chapitre 23 – Immobilisations en cours, concerne-lui les projets suivants :

- Les travaux de sécurisation des routes départementales 938, 175 et 85,
- Les travaux sur le Pont du Luquet.

2.2. Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution BP25 / BP26
13 – subventions d'investissement	118 559 €	83 609,49 €	- 29 %
21 – Immobilisations corporelles	100 000 €	€	/ %
Total des recettes réelles d'équipement	218 559 €	83 609,49 €	- 62 %
10 – Dotations fonds divers et réserves	120 200 €	61 141,13 €	- 49 %
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000 €	1 000 000 €	/ %
Total des recettes financières	1 120 200 €	1 061 141,13 €	- 5 %
Total des recettes réelles d'investissement	1 338 759 €	1 144 750,62 €	- 14 %
040 – Opérations d'ordre	106 641 €	122 980,41 €	+ 15 %
R 001 – Solde d'exécution reporté	1 557 626€	1 999 262,53 €	+ 28 %
TOTAL	3 003 026 €	3 266 993,56 €	+ 9 %

Les recettes d'investissement s'alimentent par l'autofinancement (solde d'exécution reporté (R 001), excédents de fonctionnement capitalisés (chapitre 1068) et dotations aux amortissements (chapitre 040)), la taxe d'aménagement et le FCTVA (chapitre 10), ainsi que les subventions (Etat, Département, Région) au chapitre 13.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, adopte la note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif Commune 2026 telle que présentée.

Le Maire, Christophe DUFRENOY

**DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
CERTIFIE CONFORME**